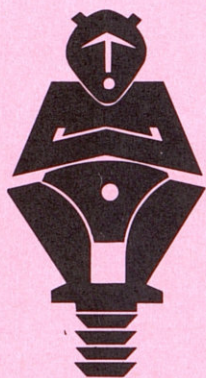


BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES OcéANIENNES



N° 229

TOME XIX — N° 6 / Décembre 1984

L'ILE CHRISTMAS (Océan Pacifique)

L'EMPIRE DE L'ABBÉ ROUGIER

Comme il y a en France la "jouvence de l'Abbé Soury", il y a en Polynésie le "timbre de l'Abbé Rougier".

L'histoire de cet extraordinaire personnage est indissolublement liée à celle de l'île Christmas "son île" qu'il fut le premier à exploiter, coloniser, explorer, y créant au début de ce siècle un véritable empire de poche. C'était d'ailleurs une mode et l'époque vit ainsi bon nombre d'aventuriers essayer, sans jamais beaucoup de succès, de créer leurs royaumes personnels sur de minuscules terres perdues au milieu des immensités pacifiques et indiennes.

C'est dans une pauvre mais aristocratique famille d'Auvergne qu'Emmanuel Rougier vit le jour le 26 Août 1864. Destiné à la prêtrise, il fit de solides études comprenant des séjours en Espagne et en Angleterre et entra à la Congrégation Missionnaire des Frères Maristes. Ordonné prêtre à la suite d'une dispense de Mgr Vidal (il n'avait pas les 24 ans obligatoires) il s'en alla rejoindre aux îles Fidji, un groupe d'autres jeunes missionnaires spécialement sélectionnés pour cette lointaine mission.

Véritable force de la nature, sa très forte personnalité tendait à toujours repousser les limites de sa mission ecclésiastique. Ses initiatives hardies dans de nombreux domaines le firent souvent déconsidérer de ses supérieurs et il en vint à s'intéresser plus aux affaires, pour lesquelles en bon Rouerat il était particulièrement doué, qu'à la religion.

La rencontre avec un dénommé Cécile, un européen (1) ex-

(1) Le peu d'écrits qui existent sur ce légendaire bonhomme diffèrent sensiblement et l'ami dont il est question est, soit un britannique ex-bagnard d'Australie, soit un français ex-bagnard de l'île Nou en Nlle Calédonie. Nul n'est d'ailleurs capable de dire quelle peine cet homme purgea là-bas.

bagnard de Nouvelle-Calédonie, marque un premier tournant dans sa carrière. Il se lie en effet d'amitié avec cet homme qui vient de se trouver, par héritage, à la tête d'une belle fortune et qui, ne connaissant rien aux affaires, demande au bon Père de bien vouloir la lui gérer. C'est un appel auquel le vœu de pauvreté de notre mariste ne peut résister...

Cette gestion l'amène à faire un voyage en métropole où il se rend... avec la femme de son ami, une jeune fidjienne née Katarina Biaukulo qui en reviendra parisienne accomplie (2).

Devenu indésirable chez les Maristes et aux Fidji, il parcourt le Pacifique en tout sens et devient un business-man prospère continuant à faire fructifier l'argent que lui laisse la mort de son ami Cécile. Son atavisme de terrien l'amène à acheter les îles Fanning et Washington (3) qu'il acquiert le 30 novembre 1907 pour la somme de 25 000 £. Ces petites îles font partie de l'archipel de la Ligne avec les autres atolls de Palmyra et de Christmas et l'Angleterre à laquelle ces îles appartiennent depuis 1888 ne voit aucun inconvénient à l'établissement de la firme Rougier et Cie d'autant que plusieurs colons anglais s'y sont déjà successivement établis et ruinés ... Avec une main-d'œuvre réduite à quelques autochtones et à plusieurs émigrés tahitiens, il réussit le tour de force de transformer de maigres cocoteraies à l'abandon, en de florissantes plantations dont il exporte les produits vers les U.S.A. et Tahiti. Il achète, pour ce faire, à vil prix un mauvais schooner américain de 70 tonnes qui ne tient que par la peinture et après quelques hâtives réparations et le recrutement d'une bande d'écumeurs des mers, ce rafiote le *Luka* sillonne l'Océan Pacifique et établit des liaisons relativement régulières et rapides entre les îles "Rougier" et les ports d'Honolulu, San-Francisco, Papeete, etc...

L'argent entre à flots et en 1911 il revend ses premières plantations (70 000 £), transportant ses pénates sur l'île voisine de Christmas, le 2ème plus grand atoll du monde [361 km² et 642 km² si l'on y inclut le lagon], qu'il obtient pour 20 000 £ "à crédit". Il sera cependant obligé pour conserver l'exploitation, de signer un bail de 87 ans à partir du 1er janvier 1914 et de payer une location de 100 £ par an (4).

(2) A la mort de son mari Katarina dut vivre chichement quelques années, jusqu'à son remariage avec un fidjien dont elle eut trois enfants.

(3) Ces deux atolls furent découverts par le capitaine américain Edmund Fanning.

(4) Aidé dans ses transactions par Humphrey Berkeley, un homme de loi anglais, il apparaît que celles-ci ne furent jamais très nettes ; on s'aperçoit ainsi que la Cie Fanning Island Limited de Londres avait la jouissance des îles Fanning et Washington jusqu'en 1918 alors que Rougier les exploitait depuis 1907 et les revendait même en 1911 (?).

Découverte par J. Cook la veille de Noël 1777, l'île de Christmas se situe au Sud-Ouest de Fanning par 2° de latitude Nord et 157° 25' de longitude Ouest, à égale distance d'Hawaïi, de Tahiti et des îles Gilbert, constituant avec ces dernières et les îles Phoenix la toute nouvelle République de Kiribati, depuis le 12 Juillet 1979.

On ne peut d'ailleurs pas dire que notre homme choisit la facilité car si l'on en croit l'analyse faite par l'américain Thomas H. Streets en 1877 et reproduite dans *The American Naturalist* (some account of the natural history of the Fanning group of islands), les possibilités de vie paraissent des plus réduites :

"Cette île ne présente pas les mêmes conditions que les autres (Fanning et Washington) ; il n'y a aucun point d'eau douce, il n'y pleut jamais ou rarement, la végétation est réduite à sa plus simple expression et se cantonne dans les rares coins d'ombre que l'ardent soleil qui se refléchit sur le corail blanc veut bien octroyer..."

C'est sans doute pour cela que l'US Guano Co (1857) puis l'Anglo-Australien Co (1858) abandonnent successivement les concessions accordées avant même d'avoir commencé à extraire le guano, accumulé par le nombre incalculable d'oiseaux qui nidifient là depuis des temps immémoriaux. Au hasard d'une visite en 1872 on découvre trois hommes, isolés en plein Pacifique, qui travaillent pour une compagnie de Honolulu, ce qui amène les U.S.A. à prendre officiellement possession de l'île, déclenchant une vive protestation des Britanniques qui annexent l'atoll en 1888. (Il s'avéra plus tard que le guano récolté n'était pas phosphaté).

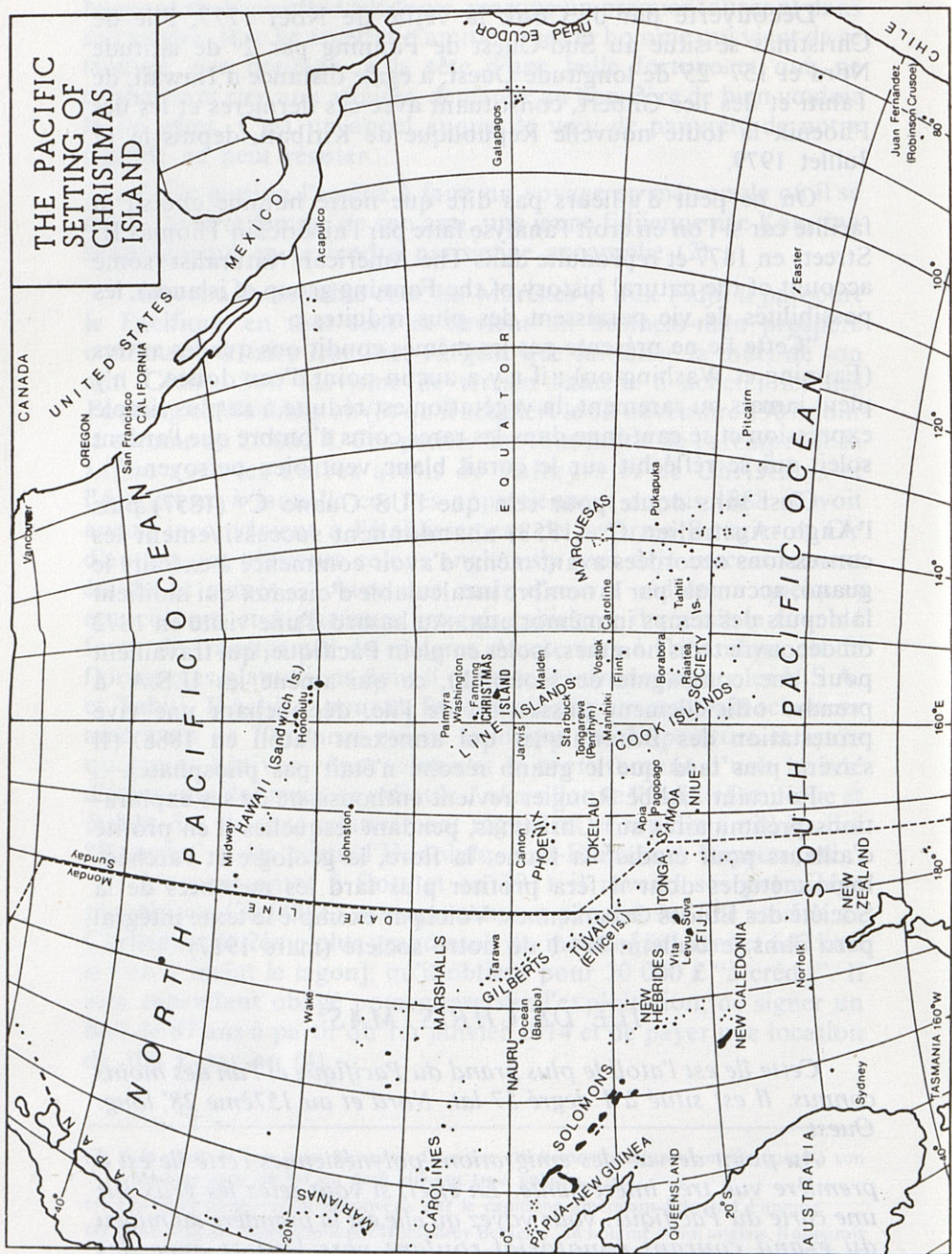
Pourtant l'Abbé Rougier revient enthousiaste de ses explorations préliminaires sur Christmas, pendant lesquelles il en profite d'ailleurs pour étudier la faune, la flore, la géologie et l'archéologie ; études dont il fera profiter plus tard les membres de la Société des Etudes Océaniques. Voici par exemple le texte intégral paru dans le bulletin N° 1 de notre société (mars 1917) :

ILE DE CHRISTMAS

Cette île est l'atoll le plus grand du Pacifique et l'un des moins connus. Il est situé à 1 degré 57 lat. Nord et au 157ème 28' long. Ouest.

Au point de vue des émigrations polynésiennes cette île est à première vue très intéressante. En effet, si vous jetez les yeux sur une carte du Pacifique, vous voyez qu'elle est la première au milieu du grand courant équatorial roulant vers l'ouest avec des différences de vitesse de 2 à 70 milles par 24 heures, selon les vents et les mois.

THE PACIFIC
SETTING OF
CHRISTMAS
ISLAND



Là est la limite des alizés Nord-Est et Sud-Est, avec le résultat que les calmes y sont inconnus, les brises d'Est y soufflant constamment et fortement. Au Nord, un contre courant équatorial amène vers l'Est tout ce qui flotte dans le calme des doldrums pour le jeter dans les alizés qui le ramènent à Christmas avec le courant équatorial. C'est donc, par sa position, le point du Pacifique où, naturellement, on doit trouver le plus d'épaves : épaves de bateaux, épaves humaines.

Cette île était nécessairement sur le chemin de toute émigration de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud. Bien plus, une émigration de l'Ouest à l'Est aurait pu être emmenée par le contre courant équatorial très loin à l'Est, puis ramenée à Christmas par les alizés et l'immense tourbillon que fait à cet endroit le Pacifique. Mais c'est surtout l'Est (courant) et le Nord-Est et Sud-Est (alizés) qui devaient amener à Christmas des traces capables d'aider à éclaircir les mystères des origines polynésiennes.

Voici maintenant des faits prouvant que ce qui devait être, vu la position géographique de Christmas, est en effet arrivé. A l'extrémité Sud-Est de l'île se trouve, jeté sur les pierres, un tronc d'arbre avec ses racines, mesurant 40 mètres de long et d'un diamètre de 0 m 50 sur une longueur de 20 mètres. Un autre arbre sur la même plage, et avec ses racines également, a un diamètre de 1 mètre mais n'a que 20 mètres de long. Un autre, côté Est, n'a que 10 mètres, mais lui aussi a ses racines, et, comme les autres, est de la famille des pins. Or, il est certain que ces arbres, avec leurs racines, 1^o ne faisaient pas parti d'un chargement de bateau naufragé ; 2^o ne sont pas de la flore insulaire Océanienne et n'ont pu remonter ici, ni de Nouvelle-Zélande ni d'Australie : leur provenance est américaine. Donc un courant d'Amérique ici existe. Il est fort, puisque des racines de la grosseur du bras ont subsisté et que sûrement de plus petites existaient lors de leur abordage ; il est rapide puisque ces arbres ont peu souffert de l'attaque des bernacles (*Lepas anatifera*).

Autre fait : la même tortue de terre qui se trouve dans les îles Galapagos, îles sous l'Equateur comme Christmas, se trouvait ici. Une carapace de ces chéloniens fut envoyée par mes soins au Bishop Muséum d'Honolulu. Évidemment, les tortues n'ont pas nagé des îles Galapagos ici, mais le bateau qui les avait prises à bord, probablement comme provisions de voyage, n'en a pas moins échoué à Christmas, suivant ainsi une course directe de l'Est à l'Ouest.

Ma conclusion est donc que les alizés Nord-Est et Sud-Est amènent beaucoup de ce qui flotte dans le courant équatorial vers

l'île de Christmas. Assise dans le milieu même de ce courant, cette île y ouvre ses deux bras de 50 km d'envergure. Il est donc tout naturel qu'elle ait reçu et gardé des traces certaines d'émigrations polynésiennes.

*Il est aujourd'hui prouvé que les habitants des îles Hawaïi sont frères des Tahitiens. Les voyages entre Tahiti et les îles Sandwich étaient d'ailleurs fréquents, sur leurs pirogues doubles, et Christmas se trouvant sur leur passage devait être un point de repère et de repas très apprécié au milieu d'une si longue traversée. Une proue de pirogue et un reste de mât découverts parmi bien d'autres épaves prouvent que parfois ils y ont même trop touché. Le mât était terminé par un croissant et la pirogue m'a paru être en Tou (*Cordia subcordata*) et était creusée à la hache de silex.*

Traces humaines trouvées à Christmas

*Il est fort probable qu'à des époques très reculées, remontant au début de la navigation dans le Pacifique et l'apparition au soleil de cet atoll, des êtres humains ont abordé à Christmas ; mais y ont-ils laissé des traces ? La réponse à cette question est qu'ils en ont laissé, mais de très rares et très difficiles à découvrir. Pourquoi ? Parce que cette île, par sa position même, était destinée l'une des dernières à se couvrir de végétation et que pour cette raison aucun être humain n'aurait pu s'y fixer. En effet, si on examine les graines des arbustes qui couvrent tous ces atolls, on constate que la plupart de ces graines sont flottantes et peuvent garder leur vitalité durant de longs mois, même dans l'eau de mer. Se trouvant la première en amont des courants et des vents, l'île de Christmas devait être la dernière à recevoir des graines. On peut dire qu'il n'y a encore qu'un seul arbre, le *Tournefortia argentea* (Tabunu) ; quant au *Kenigii scevola* (nasbu), il a pu être importé par le Kivi ou Courlis (*Numenius femoralis*) qui parfois se nourrit de ses graines et dont il digère seulement la pulpe blanche. De même les graines minuscules du pourpier (*Portulaca lutea*) et de la cuscute ont pu s'attacher à des plumes d'oiseaux de mer, mais jusqu'ici je n'ai pu m'expliquer la présence du *Tournefortia* et du *Suriana Maritima* (Hubu, Kurima) autrement que par les courants. Le *Tournefortia*, quoique se trouvant actuellement un peu partout sur l'île, est loin de l'avoir envahie complètement son peu de développement prouve d'ailleurs son introduction relativement récente. De plus, à mon avis, après maintes observations et explorations à l'intérieur de l'île, ou la mer se retira subitement, ou l'île surgit soudainement des flots, et cela à une date qui ne peut pas être très éloignée, et il fallut encore bien des années pour qu'une graine pût germer et se développer dans un sol nouveau formé tout entier de coquilles et de corail en*

putréfaction. Résultat : aucune émigration polynésienne ne put s'y établir ; il fallait ou s'en aller sur n'importe quel radeau, ou y végéter et mourir, on ne vit pas uniquement d'oiseaux et de poissons.

Enfin la pluie était plutôt rare sur une île dépourvue de toute végétation. Cook en 1777 dit qu'en vain ils creusèrent en bien des endroits pour avoir de l'eau potable. Mais en 1858 le Capitaine Hooper en trouvait de suffisamment bonne. Aujourd'hui il y a de l'eau potable partout où l'on creuse, excellente même en des endroits, et voire même de l'eau de source se déversant dans la mer dès que la marée le permet. Et ces sources ne proviennent pas d'un excédent de pluie (l'île n'en a pas eu plus de 20 mm en 7 mois). J'attribue la concentration de cette eau à la formation rapide d'un béton naturel sous le sable du rivage au contact de l'eau de mer et de l'eau douce qui naturellement doit se diriger au rivage par infiltration. L'eau de pluie est ainsi captée comme dans une immense citerne souterraine remplie de débris corallien mais si à un endroit ce béton n'a pu se former ou qu'il y ait une fissure, ce qui est mon cas pour les sources découvertes, le trop plein de l'île se déverse dans la mer à toutes les marées basses. Tout ceci pour dire qu'il ne faut pas s'attendre à trouver les traces de polynésiens ayant séjourné longtemps dans l'île, mais bien les traces de leur passage et leurs tombeaux. C'est ce que j'ai eu le bonheur de découvrir en plusieurs endroits différents.

Marae de la Pointe Nord-Ouest

A l'extrémité de la pointe Nord-Ouest, sur une plage sablonneuse, s'élève un marae qui mesure 2 m x 4 x 2. Une grande pierre plate le surmonte. C'est à peu de chose près le marae que dépeint M.L.G. Seurat, page 116, dans son étude sur Tahiti et ses dépendances. C'est le marae des Mangaréviens, frères des Rarotonga et Hawaïan. Ceux-ci avaient-ils érigé cet autel lors de leurs voyages fréquents entre Tahiti et Hawaï ? car en face de ce marae est une passe, un bon ancrage et un lieu de repos. J'ai fait fouiller ce marae et reconstruire. Ce n'était pas une tombe mais un monument, un mémorial ou un autel comme il s'en trouve à Hawaï et aux Gambier. J'ai découvert au centre même de l'île d'autres marae ou lieux de prière ou de sacrifices comme on en voit aux Tuamotu. Ce sont des enceintes de 4 mètres de long sur 1 m 50. Ces enceintes sont fermées par de minces pierres de corail, fichées en terre, d'une hauteur de 30 à 40 cm. Il y en a 7 à la suite les unes des autres et en demi-cercle, face au couchant. Plus loin, on trouve la trace de ce que j'ai pris pour un ancien village, d'ailleurs merveilleusement bien situé, à proximité d'une source abondante,

au bord d'une presqu'île dans le lagon qui est à cet endroit très poissonneux. Un village à l'entrée du lagon ou sur les bords de la mer nous aurait semblé plus rationnel, mais ces pauvres gens ne fuyaient-ils pas, à l'intérieur, les yeux inquisiteurs et les mains sanguinaires des négriers du Pérou qui, autrefois, dépeuplèrent tant d'îles. Une autre trace de village existe également à 40 km plus au sud-est, toujours à l'intérieur de l'île et sur le bord d'un joli lac. Là aussi est un marae, mais de propositions minuscules comparé aux autres. Dans ces deux endroits la végétation semble plus âgée, étant plus dense et développée. Des sources excellentes indiquent qu'ils occupent la partie la plus basse d'une immense cuvette que fait l'île.

Tombes

De nombreuses tombes, mais isolées, se trouvent sur le littoral de l'île surtout sur le littoral Est, dit des Epaves. Celles qui recouvrent des Européens sont mieux soignées et plus à l'intérieur, celles des Polynésiens regardent le levant et sont sur le rivage même où les vagues viennent déferler. La curiosité me fit ouvrir une de celles qui semblaient doubles. Vers la tête je trouvai une hachette en silex très noir et si dur qu'il raie facilement le verre. Dimensions : 11 cm x 3 x 3. Les défunts, car ils étaient bien deux, avaient été recouverts de sable puis de pierres de corail. De larges et minces dalles entouraient leur tombe commune. A 1 m de profondeur une très mince épaisseur de cendres très fines était la seule indication que ceci avait eu vie. Mais qui avait rendu le dernier service à ces pauvres naufragés ? La réponse était à 10 mètres. Là, dans les pierres, une tranchée de 2 mètres sur 1 laissait voir des traces mieux conservées d'un être humain. J'y ai relevé un tibia, qui s'effrita entre mes mains, et une rotule toute pétrifiée. Celui qui avait rendu aux autres les devoirs suprêmes s'était couché dans sa tombe pour y mourir et la nature ne l'avait pas encore recouvert ; une jeune plante y commençait sa vie.

Ce sont à peu près toutes les traces humaines laissées sur l'île ; deux emplacements de villages très primitifs, quelques marae, de nombreuses tombes indigènes, de plus nombreuses tombes d'Européens, 30 kms d'épaves de toutes sortes : pirogues simples, pirogues doubles, bateaux à voile de toutes grandeurs, vaisseaux en fer, etc... ; çà et là des pierres alignées sur la plage menant à 100 mètres à l'intérieur, et puis plus rien. Pourquoi ces pierres ? Ailleurs de petits monticules de pierres de corail qui veulent bien dire quelque chose, mais quoi ?

Une inscription gravée dans une planche et découverte dans le sable d'une des collines de l'île dit :

Wreck Settlement 9 milles west

Des noms indigènes gravés sur les pierres des marae sont évidemment plus récents que ces marae. En voici quelques-uns

Nuima, Tubou, Popapola, Tuira, etc.

Les mêmes noms se retrouvent à Samoa, Tonga, Fiji, Tahiti. Les Polynésiens qui ne naviguaient jamais sans cocos ont dû après un naufrage, vivre sur ces cocos. Mais à mon opinion, ils ont dû en planter quelques-uns, car, en trois endroits différents de l'île signalés déjà par Cook, il y a des traces de très vieux cocotiers précisément où sont ces marae et traces de villages.

Question sur un "Totem"

Quelqu'un de ceux qui liront ces lignes pourrait-il me dire quelle tribu océanienne a pour Totem le petit oiseau connu sous le nom de "Tartare arundeli", sorte de fauvette grise qui vit d'insectes, attache solidement son nid aux arbustes, pond 4 à 5 œufs gris et fait entendre le cri guttural de kokikokiko ; gentil oiseau, très familier, qui vient juste dans les maisons. Je pose cette question parce que nous avons ici des millions d'oiseaux de mer, mais le Tartare est le seul oiseau de terre de l'île. Il ne peut guère voler à plus de 20 m. Inutile de songer à ce qu'il ait été transporté ici par le vent. Ma thèse serait qu'une tribu qui a pour totem le tartare a fait naufrage ici alors qu'elle émigrerait avec son totem, comme aujourd'hui certains voyageurs leur mascotte, les anciens leurs dieux lares. Ce serait un jalon pour une tribu au moins du milieu du Pacifique.

Pour ce qui regarde la race blanche, je me prends parfois à espérer que la découverte d'un manuscrit (une bouteille déjà a été trouvée contenant une lettre qui malheureusement est tombée en cendres entre mes mains) permettra de lire une des nombreuses et tristes histoires dont cette île a été témoin. N'était-elle pas autrefois comme aujourd'hui, sur le chemin direct de l'Amérique du Sud en Chine et au Japon, au temps où les belles galères s'y rendaient chargées de butin, d'or et d'argent ? Stevenson aurait pu y placer son "Treasure Island" s'il avait voulu placer le théâtre de son roman dans le Pacifique.

Quant aux Polynésiens, je crains bien que les pages relatant l'histoire des premiers habitants de Christmas ne restent à jamais scellées. J'ose tout au plus espérer que ces lignes pourront quand même intéresser ceux que passionne encore l'étude des races polynésiennes.

Emm. ROUGIER

N.D.L.R. - En 1917, l'archéologie n'en est qu'à ses premiers balbutiements et il y a évidemment dans ce récit des erreurs d'interprétation qui ne pourraient se faire aujourd'hui.

L'abbé Rougier s'installe donc à Christmas. Il s'y fait construire, à côté de la passe donnant dans le lagon, un petit cottage qu'il nomme d'abord "Kaihou" puis "Paris" ; d'autres points remarquables sont appelés "Londres", "Cécile", "Ste Anne", "Marthe", mais curieusement le prénom de Katarina n'apparaît nulle part.

C'est un des rares paradoxes chez cet homme qui réunissait par ailleurs tant de qualités reconnues et de bonté d'âme que de ne pas s'être occupé de cette femme qui fut peut-être pour lui encore plus que l'épouse de son meilleur ami. Un autre reproche qui revient aussi quelquefois dans les écrits est sa propension à fermer les yeux devant le traitement infligé aux travailleurs de ses cocoteraies par des contremaîtres peu scrupuleux (de nombreuses plaintes parvinrent au Consul britannique de Tahiti). L'Abbé était lui-même considéré comme un "Hard master" et, vu sa taille, ne devait pas hésiter à "faire le coup de poing".

Voici la description qu'en donne l'Amiral Decoux dans son excellent livre "Sillages dans les mers du Sud" :

... "C'était un grand diable, taillé en Hercule Farnèse, possédant une forte carrure et des pieds puissants qui lui permettaient de garder sur cette terre de douleur des assises solides. Il était habillé de noir et avait troqué définitivement la soutane contre la redingote et les pantalons des clergymen britanniques, comme le font d'ailleurs très souvent nos missionnaires lorsqu'ils voyagent hors de leur vicariat. Il était autorisé à dire sa messe et entretenait des relations courtoises avec la mission catholique de Tahiti pour laquelle il savait à l'occasion se montrer généreux"...

Elsa Triolet qui passe plusieurs mois à Tahiti en 1919 note, dans le chapitre consacré à Tahiti de ses Œuvres Romanesques Croisées, quelques savoureuses remarques sur le Père :

Comme la population n'est pas nombreuse, j'ai reconnu le Père Rougier dans la rue, ayant choisi parmi tous les gens que je rencontrais celui qui répondait le mieux à l'idée que je m'en faisais : un homme entièrement habillé de noir, si grand et si lourd qu'il débordait de la Ford comme un adulte d'une voiture d'enfant. Devant lui flottait une longue barbe rouquine. Qui d'autre est-ce que cela pouvait être, sinon le Père Rougier ?

Une fois la Coconut Plantation Ltd bien lancée notre saint homme s'en vient s'établir à Tahiti où il achète "pour une bouchée de pain" une jolie propriété au bord de la Fataua. Il y mène une vie de nabab, entouré de Polynésiens des deux sexes, s'intégrant à la Haute Société de Tahiti dont il devient rapidement l'homme le plus influent.

Cédons de nouveau la place à Elsa Triolet pour la description de cette propriété.

Sa maison à un étage a été, dans les temps anciens, construire par des contrebandiers chinois. Elle tourne vers la mer un mur uni, sans aspérités, crépi jaune, et la regarde de loin de ses petites fenêtres vitreuses.

En dessous, il y a de grandes caves qui s'en vont on ne sait où. La maison est entourée d'un invraisemblable jardin. Dans ce jardin, un ruisseau, profond et clair. Café, vanille, bananes, des fruits n'ayant pas de nom dans notre langue et toute sorte de merveilles bigarrées. Il y a eu jadis dans ce jardin, des plates-bandes, des allées sablées, une fontaine avec des statues blanches devant la maison. Mais bientôt le jardin ne sera plus qu'une brousse épaisse : les allées seront définitivement envahies et, au-dessus d'elles, au-dessus des plates-bandes, de la fontaine, s'accrocheront, se fermeront les arbres et les buissons. Cela ne préoccupe point la mer lointaine, brillante et lisse comme un lac, ni le ruisseau silencieux qui se dépêche de la rejoindre.

Le Père Rougier pêche l'anguille dans le ruisseau, et sa nièce, qui vient d'un village d'Auvergne, se tient sur la véranda donnant dans une grande cour avec des arbres ombreux et fait de la dentelle, jouant très, très vite des fuseaux sur le coussin.

Cet état n'entame cependant pas sa pugnacité et s'il laisse la gestion de ses lointaines cocoteraies à des Tahitiens de confiance, il n'en continue pas moins à s'occuper activement de ses affaires. Il se rend fréquemment à Christmas et il achète à l'écrivain Zane Grey un trois-mâts de 414 tonnes, le "Fisherman" qu'il rebaptise "Maréchal Foch" et grâce auquel il va faire un fructueux trafic avec les "bootleggers" des ports de la côte Pacifique des Etats-Unis. Nous sommes en effet en pleine prohibition et l'état de son premier bateau-fantôme ne lui permet pas de fantaisies.

Y-a-t-il quelqu'un à Christmas en mai 1917 alors que le voilier corsaire allemand Seeadler qui écume l'Océan Pacifique s'en sert comme point de relâche ? L'Abbé s'y trouve en tout cas le 24 Juillet 1918 lorsque le schooner *Ysabel May* s'échoue sur la barrière de corail de l'île et il dirige lui-même le sauvetage. C'est sans doute ce dernier bateau, et non le *Luka* qui figure sur le fameux "coconut stamp" dont s'ornent certaines lettres à partir de 1919. Cette émission pirate n'est évidemment pas appréciée par tout le monde et crée un petit scandale.

Il y eut entre 1918 et 1936 quatre tirages de ce timbre qui diffèrent quelque peu. Un "5" (qui se voulait l'équivalent du 5 cents américain, du 25 centimes français ou du 2 pence 1/2 anglais), suivi d'un "10" puis d'une lère surcharge "10 cents" (sans doute pour

préciser la monnaie) valeur en rouge et enfin d'une dernière surcharge - valeur en bleu. (Il serait intéressant de savoir où et par qui ont été imprimées ces vignettes de très mauvaise qualité, elles ne comportent malheureusement aucun indice susceptible de nous guider).

Les autorités ne paraissent cependant pas vouloir réagir trop vite et il y a déjà plusieurs années que le Frère Rougier a disparu lorsque le Gouverneur Sautot adresse au Ministère des Colonies une véhémence protestation :

"A la date du 28 mai 1932 le Chef du Service des Postes de Tahiti signalait au Directeur de l'Union postale universelle à Berne que des vignettes postales d'un type paraissant unique et qui ne figurait pas parmi les spécimens officiellement et régulièrement adressés aux offices postaux par l'UPU étaient en circulation dans le Pacifique.

Ces vignettes semblaient avoir été émises pour l'île Christmas dépendant de la colonie britannique des Iles Ellice & Gilbert. Il semble que les autorités britanniques soient étrangères à leur fabrication et à leur mise en vente. D'ailleurs il n'existe pas de bureau de poste à l'île Christmas et il était permis de supposer que ces vignettes eussent pu être émises et mises en circulation par le sieur Rougier propriétaire unique de l'île Christmas dans son entier.

Le 2 Juin 1932 le Gouverneur Jore signalait de même le fait au Gouverneur anglais, Haut Commissaire des Iles Ellice & Gilbert, le délit ayant été commis à Christmas territoire britannique.

Son Excellence A.W. Seymour, Haut Commissaire répondait exactement un an après (le 2 Juin 1933) du fait des difficultés de l'enquête dues à l'isolement de l'île Christmas, qu'en l'absence de toute preuve qu'il y ait eu vente, usage ou tentative d'usage de ces timbres à titre postal, il n'était pas possible aux autorités britanniques de relever un fait illégal et de poursuivre.

De son côté le Directeur du Bureau International de l'UPU de Berne répondait au Chef du Service des Postes à Papeete, le 15 juillet 1933 que l'Office de Grande Bretagne après enquête, faisait savoir qu'il n'y avait aucune évidence quant à l'emploi de ces timbres pour le service postal et qu'aucun délit n'ayant de ce fait été relevé, il n'y avait pas lieu à poursuivre.

Du dossier détenu dans les archives du Gouvernement de Papeete, l'affaire semble en être resté là". (*Extrait d'une lettre du 11 juin 1935*).

... elle en resta effectivement là puisque le "sieur" Rougier continua à abreuver le monde de ces complaisantes enveloppes jusqu'en décembre 1938.

Il y a de fortes chances pour que le Rougier dont il est question dans cette lettre soit Paul Rougier, le neveu d'Emmanuel (que d'aucuns appellent parfois aussi Emmanuel) car le bon Père sentant le poids de ces années d'aventures sur ses (pourtant vastes)

épaules, fait venir de France ce neveu auquel il va confier la direction de la Central Pacific Coconut Plantation Ltd, mais celui-ci est loin d'avoir les qualités de l'oncle ; sa maladresse et sa brutalité vont être à l'origine de vilaines histoires où se mêlent meurtres et escroqueries. Ses démêlés avec la justice de pays aussi divers que les U.S.A., les Iles Gilbert et Ellice, Tahiti, etc... seront nombreux et les interventions de l'oncle ne seront pas toujours suffisantes malgré les honorables fonctions occupées par ce dernier :

- Président de la Chambre d'Agriculture
- Président du Syndicat Agricole
- Membre du Conseil d'Administration
- Président de la Société des Etudes Océaniques
- Fondateur et Président du Syndicat d'Initiative

C'est un des plus clairvoyants promoteurs du tourisme à Tahiti : "La seule industrie qui puisse, je ne dis pas seulement faire prospérer cette colonie, mais je dis de la sauver" (séance du 10 avril 1932). Pour cela il multiplie les invitations, les réceptions, les prospectus, les articles ...

Jamais personne n'a cumulé autant de postes à responsabilités à Tahiti d'autant qu'il se donne à fond dans toutes ses charges et l'on ne cesse de trouver, dans beaucoup de domaines de nombreuses traces de ce travail. Il ne doit pourtant pas n'avoir que des amis ; il semble même qu'il ait une petite dent contre les chinois car il n'a pu conserver les travailleurs de cette nationalité qu'il employait dans ses cocoteraies et la lettre reproduite ci-dessous donne à penser qu'il était préoccupé comme la plupart des habitants des conséquences de l'immigration chinoise.

Papeete, le 26 avril

*Gouverneur des Etablissements français de l'Océanie
Officier de la Légion d'Honneur*

à

*Monsieur le MINISTRE DES COLONIES
(Direction des Affaires Politiques - 1er Bureau)
PARIS*

Par dépêche N° 6 du 20 février dernier vous avez bien voulu me faire part de l'intervention de M. le Député CARDACE, Délégué de la Colonie, qui a été saisi par le Père ROUGIER, Président de la Chambre d'Agriculture de Tahiti d'une protestation contre l'envahissement chinois et d'un vœu tendant à voir substituer la main-d'œuvre annamite à la main-d'œuvre chinoise en Océanie française.

La question a déjà fait l'objet d'un examen sérieux qui a donné lieu à plusieurs correspondances du Chef de la Colonie.

La substitution préconisée ne serait pas efficace car l'immigration annamite, même en l'intensifiant ne réagirait pas contre l'envahissement chinois, d'ailleurs très relatif et qu'il convient de réduire à ses justes proportions, ce que j'ai fait par mon rapport n° 234 du 16 septembre 1927, adressé à la Direction Politiique - ler Bureau.

Tant que nous ne pourrons pas limiter l'arrivage des chinois, ils continueront à s'introduire dans ce pays, à s'y propager, partant à créer une concurrence sérieuse aux commerçants et aux agriculteurs tahitiens. On n'endiguerà le mouvement que par des mesures fiscales ou législatives telles que l'interdiction aux étrangers d'acquérir des terres comme le font les chinois dans leur pays à l'égard des étrangers.

Au surplus, les chinois arrivant ici, jouissant des prérogatives des étrangers, ne constitueront pas une main-d'œuvre dont on disposera comme celle de nos immigrants annamites, sujets français recrutés par le Gouvernement indo-chinois et placés à leur débarquement sous le régime des contrats et la tutelle de l'Administration.

Ce qui a été écrit par le Gouverneur RIVET et par moi-même subsiste entièrement : le péril chinois a été considérablement exagéré mais si on veut envisager le problème en face il convient de s'en tenir aux suggestions ci-dessus exposées.

Emmanuel Rougier meurt le 16 décembre 1932 d'une crise cardiaque provoquée, semble-t-il, par sa mise en minorité le jour même, lors du vote pour la présidence du Syndicat d'Initiative qu'il avait créé et qu'il considérait comme sa chose.

La presse, fit un éloge des plus flatteurs de cet homme hors du commun qui, s'il était né un ou deux siècles plus tôt, aurait certainement fait partie des grands noms de l'Histoire.

Il repose maintenant, oublié, au milieu du cimetière de Papeete.

Dans son fabuleux ouvrage sur les Tahitiens, le R. Père O'Reilly termine ainsi la biographie du grand bonhomme : "Tel fut ce pittoresque personnage, demeuré, sous la soutane de missionnaire et les cieux du Pacifique, un pur type d'Auvergnat par son intelligence réaliste, sa ténacité, son amour de l'argent, son sens des affaires et sa roublardise. Par son cœur aussi, car il avait en lui un côté généreux, et par sa foi qui demeura inébranlée parmi les surprenantes vicissitudes de son existence".

Après la mort de son oncle, Paul Rougier essaye de sauver son empire qui a été quelque peu ébranlé par les chutes successives des cours du coprah. Il achète un navire plus important, le *Tooya* en vue de s'insérer dans le Service Postal qui est alors en difficulté, par suite de la disparition de plusieurs bâtiments. Laissons le commandant Dhermain nous raconter l'histoire de ce tableau.

LE «TOOYA»

Jusqu'aux années 33-34, la prohibition sévissait en Amérique du Nord et les bootleggers avaient installé un dépôt à Tahiti. On y voyait souvent un petit bateau, le "Principio", armé par des Canadiens. Construit en 1920 à Flensburg

(Allemagne), c'était un joli petit caboteur de 60 mètres de longueur, 7,34 m de largeur, déplaçant 1000 tonnes avec un tirant d'eau de 3,80 m. Deux moteurs de 600 CV chacun, lui assuraient une vitesse de 10 nœuds à 360 tr./mn, mais il pouvait tourner jusqu'à 500 tr./mn, et filer 12 nœuds. Il fut rebaptisé «Tooya» en février 1932.

En juillet 1934, la prohibition touchait à sa fin et les bootleggers ne savaient plus que faire du «Tooya». M. Rougier contacta l'agent des Messageries Maritimes, lui proposant d'affréter le navire après que lui, Rougier, l'aurait acheté aux Bootleggers. Il fut acheté à San Pedro, et arriva à Papeete après avoir touché l'île Christmas île anglaise louée jusqu'en 2011 à M. Rougier, située à 1 200 milles au nord de Tahiti, et où celui-ci avait un chargement de coprah en souffrance. Lors de son affrètement coque nue par les Messageries Maritimes, le Commandant était le commandant Mœvus, capitaine au long cours, le chef mécanicien Moulin-Traffort. Le second capitaine était l'ancien commandant, le capitaine Tapotafararani, le lieutenant étant son beau-frère, le capitaine Temarii a Teai. Avec cet état-major, il fit un voyage aux Tuamotu, un autre aux îles Sous-le-Vent, et au retour, le 4 décembre 1934, M. Juteau, en provenance du «Céphée», embarquait comme Second Capitaine. Il resta à bord jusqu'en juillet 1937, d'abord sous les ordres du commandant Mœvus, puis en 1936 avec le commandant Dorion. Le «Tooya» effectua 28 voyages pour le service interinsulaire. Le 20 mai 1937, par gros temps, mauvaise visibilité, le navire s'échoua à 2 h 55 locales sur Tikehau. Après cinq heures d'efforts, on arriva à le déséchouer et à regagner Tahiti. Après des réparations provisoires à Papeete, le navire partit se faire réparer à San Pedro (24-6-37).

Là, une surprise attendait l'état-major. Les bootleggers n'ayant pas été payés complètement par M. Rougier avaient fait mettre saisie-arrêt sur le navire qui fut bloqué avec tout ce qu'il contenait. Il ne revint jamais à Tahiti.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISATION DU SERVICE POSTAL

Sur le «Tooya», c'est l'officier-radio, M. Snow, qui était chargé de la poste. L'itinéraire du «Tooya» était affiché au bureau de poste de Papeete. Le jour du départ, M. Snow faisait prendre les sacs postaux. Arrivé à destination, il les remettait au chef de village, contre signature sur le "pari" postal. Le chef de village lui remettait alors le courrier pour le retour, non timbré. Il donnait en espèces la valeur de l'affranchissement et un bordereau. Au retour à Papeete, Snow donnait au receveur lettres, bordereau et espèces. C'est alors que devait être apposé le cachet «Service postal interinsulaire». Ce qui est certain, c'est que ce cachet n'a jamais été embarqué (5).

On arrive malgré tout à trouver sur le marché philatélique des lettres portant l'un des deux cachets Service Postal Interinsulaire et, complaisance ou non, ces enveloppes sont fort prisées des collectionneurs.

Paul Rougier qui était sur le Tooya lors de ce dernier voyage, ne revint jamais à Tahiti, lui non plus. On retrouve sa trace en

(5) Article extrait du "Courrier des Messageries Maritimes" N° 119 - Novembre - Décembre 1970.

France au début de la guerre de 1940 où il est instructeur dans l'aviation militaire (?) ; il est, malheureusement aussi, voisin et ami de Pierre Laval ce qui lui vaut de se retrouver en prison à la fin des hostilités.

Quant aux plantations de l'île Christmas, elles sont abandonnées par le personnel en décembre 1939. L'atoll n'est réoccupé qu'en 1941 par des gens des Îles Gilbert et Ellice. Cette même année les Forces Néo-Zélandaises s'y installent suivies de peu par les Américains qui en font une base de ravitaillement avec une piste aérienne principalement destinée à servir de relais aux avions qui font la navette entre Honolulu et Bora Bora.

Avant même le départ des troupes américaines en 1949, Madame Alice Calamy-Rougier, la sœur de Paul Rougier vient, au nom de son frère, traiter avec le Gouvernement des Gilbert et Ellice la liquidation de la propriété. Elle obtient 36.000 £ d'indemnités et 14.000 £ de revenus.

Plusieurs Compagnies aériennes essayent ensuite de s'implanter sur l'île pour en faire le relais de différentes grandes lignes mais la Grande Bretagne, avec l'installation en 1956 d'un Centre d'Essais Atomiques, met fin à toute initiative privée. Christmas sert ainsi de polygone d'essais nucléaires jusqu'en 1964.

4.000 techniciens et soldats britanniques et américains se relayent ainsi durant cette période pour activer cet immense chantier ; assurer la logistique et procéder aux expériences qui consistent essentiellement à faire des mesures et observations d'explosions atomiques (dont la puissance ira jusqu'à la mégatonne) provoquées par des bombes lancées d'avions au-dessus de l'océan, à proximité immédiate de l'île. Quelques "tirs" se font également sous ballons et même sur barges !

Les USA utilisent aussi les installations pour y tester 25 bombes (opération Dominique) entre février 1962 et septembre 1963.

Mises en sommeil et entretenues pendant quelques années, les installations de la base atomique sont finalement cédées à un prix fictif au Gouvernement des Gilbert. Aujourd'hui encore la plupart des maisons sont d'anciens bâtiments militaires, ou bien sont construites avec du matériel de récupération ; les véhicules et les équipements hors d'usage ont été pillés de tout ce qui pouvait encore servir.

Le Gouvernement de Kiribati fait actuellement de gros efforts pour la promotion du tourisme sur ce magnifique atoll, immense réserve naturelle de poissons et d'oiseaux lesquels, curieusement,

désertèrent l'île en 1983 à l'approche et durant les cyclones qui ravagèrent la Polynésie Française, abandonnant les oisillons qui moururent par milliers.

Les Américains et les Japonais y ont installé depuis 1976 une grande station d'observations et de poursuite de satellites et l'avenir de ce minuscule point de l'Océan Pacifique s'annonce bien sous les auspices envisagés par notre entreprenant Abbé Rougier.

C. BESLU

BIBLIOGRAPHIE

- Service des Archives - Papeete
- The Christmas Island Story d'Eric Bailey - Stacey International London.
- The American Naturalist - Vol. XI - N° 2 (feb. 1877) by Dr. Thomas H. Streets - U.S.N.
- Sillages dans les Mers du Sud par l'Amiral Decoux - Plon 1953.
- Bulletin de la Société des Etudes Océaniques - N° 1 - mars 1917.
- Mémorial Polynésien - Tomes 4 et 5 - Hibiscus Editions.
- Les Tahitiens - Biographie de la Polynésie - de P. O'Reilly - Société des Océanistes.
- Revue "GEO" N° 37 de mars 1982 - Article de Geoffrey Tompkinson.
- Journal "Les Nouvelles" de Tahiti du 3/9/83 - article de Daniel A. Tardieu.
- Le Courrier des Messageries Maritimes N° 119 - nov. - dec. 1970 - article du Commandant Dhermain.
- La Philatélie à Tahiti de C. Beslu - Ed. Publico.
- Avec la collaboration du Service des Archives de la République de Kiribati.
- Œuvres romanesques croisées - Elsa Triolet et Aragon - Paris 1946.